

LEGT Scheurer-Kestner

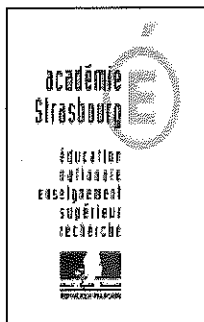
1 rue Moschenross
BP 110
68802 - THANN

Immat. : 0680073K

Tél. : 03 89 38 33 50

Fax : 03 89 38 33 55

Mail : Ce.0680073k@ac-strasbourg.fr



VOYAGE SCOLAIRE LONDRES DU 3 au 8 février 2019

CONDITIONS GÉNÉRALES DU MARCHÉ

établies en application du Code des Marchés Publics

I - CARACTÉRISTIQUE DU MARCHÉ

Article 1 - Procédure

Procédure adaptée selon les dispositions du Code des Marchés Publics. Personne responsable du Marché : Proviseur du Lycée Scheurer Kestner à Thann.

Article 2 - Objet

Organisation d'un voyage clé en main, départ le dimanche 3 février 2019 au soir et retour le vendredi 8 février en fin de matinée.

Article 3 - Forme et conditions du marché

Ce marché est composé d'un lot unique. Les différents prestataires répondant à l'offre seront mis en concurrence sur la base de leurs réponses au projet annexé à la fin du présent document. Le programme est donné, avec ordre chronologique précis. Dans une même enveloppe fermée le candidat :

- indiquera le détail précis de sa proposition
- joindra un devis détaillé contenant sa proposition

Chaque prestataire de service devra s'engager à accepter les présentes conditions générales.

II - RÉFÉRENCIEMENT

Article 4 - Date de limite de dépôt des candidatures

Les offres devront parvenir au plus tard **le mardi 11 septembre 2018 à 17h00** par mail à ce.0680073k@ac-strasbourg.fr ou par courrier à l'adresse suivante :

Monsieur le Proviseur
A l'attention de M KAEMMERLEN
Lycée Scheurer Kestner
1 rue Moschenross
BP 70100
68802 THANN Cedex

Les offres devront obligatoirement comporter la mention « acceptation des conditions générales du marché ».

III - CLAUSES PARTICULIÈRES AU MARCHÉ

Article 5

Chaque prestataire s'engage à disposer de toutes les habilitations légales et réglementaires pour l'exercice des prestations et à respecter toutes les normes en vigueur dans la profession.

Article 6 - Passation des commandes au prestataire choisi

La commande sera passée au moyen d'un bon de commande qui comporte la signature du gestionnaire. Les prix y

figurant feront référence à l'offre.

Article 7 - Détermination des prix

Les prix seront exprimés détaillés, par catégorie, les options apparaissant clairement en tant que telles.

Article 8 - Paiement

8.1 Le paiement s'effectuera suivant les règles de la comptabilité publique. Le règlement devra être effectué dans le délai global prévu par la réglementation en vigueur par mandat administratif. Le 1^{er} et 2^{ème} acompte à hauteur de 70% avant le départ et le solde au retour du voyage.

8.2 La facture, établie en un original et une copie, portera outre les mentions légales les indications suivantes : Les noms et adresse du fournisseur, les coordonnées bancaires pour le virement, le taux et le prix des fournitures livrées (hors TVA et TTC), le n° du bon de commande adressé par le lycée, le n° de SIRET et le montant de la TVA.

8.3 Le comptable chargé du paiement est l'agent comptable du Lycée (Lycée du Bâtiment, Rue Gustave Eiffel, 68700 CERNAY).

IV - CRITERES DE CHOIX ENTRE LES PRESTATAIRES

Article 9

Les critères de choix qui serviront à définir «l'offre économiquement la plus avantageuse» sont ceux énoncés ci-dessous :

- prix : 40%
- qualité : 60%. Ce critère sera apprécié par rapport à ce qui sera fait pour assurer la sécurité des élèves et le bon déroulement du voyage.

V - ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Article 10 - Attribution

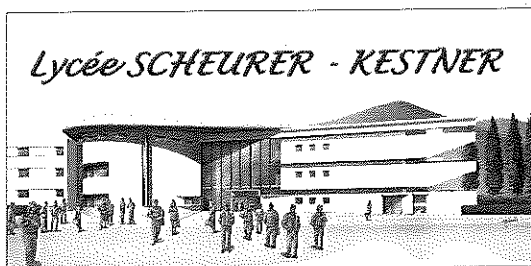
A l'issue de cette consultation, le prestataire retenu ainsi que les entreprises candidates non retenues recevront une réponse par écrit (courrier ou mail).

Signature du représentant habilité de l'entreprise :

Précédée de la mention manuscrite "Conditions lues et approuvées"

Cachet de l'entreprise :





LEGT Scheurer-Kestner

1 rue Moschenross
BP 110
68802 - THANN

Immat. : 0680073K

Tél. : 03 89 38 33 50
Fax : 03 89 38 33 55

Mail : Ce.0680073k@ac-strasbourg.fr



PROJET DE VOYAGE A LONDRES

-**Effectifs** : 48 élèves et 4 accompagnateurs devant apparaître comme payants.

-**Transports** : car et ferry

-**Descriptif pédagogique** :

Prestations à inclure :

- la prise en charge en autocar tourisme vidéo du groupe à l'établissement scolaire, les frais de péage et de parking, l'hébergement et la pension des conducteurs
- les traversées maritimes
- l'hébergement en famille pour les élèves et les accompagnateurs,
- la pension complète du dîner du jour 1 au dîner du jour 5
- les excursions indiquées au programme, avec transport
- les entrées sur les sites et dans les musées selon le(s) programme(s) pour les étudiants européens de moins de 18 ans sur présentation d'une liste avec les dates de naissance sur papier à en-tête de l'établissement (sauf mention contraire),
- les frais de réservations obligatoires sur les sites et dans les musées selon le programme,
- l'assistance téléphonique 24h/24 et 7j/7
- la mise en place d'une messagerie vocale et d'un blog pour communiquer et partager avec les familles pendant le séjour.
- l'assurance annulation et rapatriement (individuelle et collective)

programme du voyage

Projet voyage à Londres TS avec Mmes Duffner, Scheuer et Mr Hartmann

Thème : les sciences

Du 3 au 8 Février 2018

Départ dimanche 3/02/ 2018 , voyage de nuit en autocar et ferry

Arrivée à Londres lundi matin

Visites

Lundi- Greenwich et visite de l'observatoire, tour en bateau vers le centre (tour de Londres)

Après- midi : visite de la Tate Modern, et à pied le long de la tamise jusqu'à Big Ben

Mardi : visite guidée de Londres en bus, après- midi à Camden Town

-Mercredi : visite de **Cambridge**, visite guidée de la ville et ses collèges et tour en barque punting , après-midi dans les musées de la ville

- jeudi : matin ; visite des musées du quartier de Kensington(Science, Natural History, V A), après-midi libre shopping ou National Gallery

Retour de nuit, arrivée à Thann en fin de matinée vendredi 08 /02